

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

1. Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société GLASS GRAVURE, dont le siège social est situé à ZE la croix blanche à Soyaux (16800) et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés d'Angoulême ou R.C.S sous le numéro 411 755 275 GLASS GRAVURE et de son client qui peut être un client professionnel, ou un client particulier dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : d'articles funéraires et d'articles en verre gravés et d'intervention en cimetière.

2. Définitions

« CGV » : Les conditions générales de vente
« Client » : c'est Client professionnel ou un Client particulier.
« Client particulier » : c'est un Client qui n'agit pas dans le cadre de son activité professionnelle.
« Client professionnel » : c'est un Client qui agit dans le cadre de son activité professionnelle.
« Commande(s) » : ce sont les Produits ou les Services que le Client peut commander ou demander.
« Offre » : c'est la proposition commerciale de GLASS GRAVURE à un Client
« Parties » : « GLASS GRAVURE » et « le Client » dénommés ensemble.
« Produit(s) » : ce sont les produits que le Client peut commander.
« Service(s) » : ce sont les services que le Client peut demander.
« Site Internet » : c'est le Site de GLASS GRAVURE accessible à l'adresse suivante www.glassgravure.com.

3. Dispositions générales

Ces CGV sont consultables dans le showroom ou sur le site internet de GLASS GRAVURE à l'adresse suivante : www.glassgravure.com, ou bien sur simple demande. GLASS GRAVURE se réserve la possibilité de modifier les présentes CVG, à tout moment par la publication d'une nouvelle version. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date de signature du devis ou de la commande.

Le client déclare/

- Avoir la pleine capacité juridique de contracter ;
- Avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes C.G.V, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

4. Prix / frais annexes

Les prix des Produits vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA. Les prix pourront faire l'objet d'une révision en fonction de l'évolution du cours des matières premières. Dans le cas de commande donnant lieu à des livraisons fractionnées et échelonnées dans le temps, le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de l'enlèvement des Produits. La société GLASS GRAVURE s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les Produits commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande. Aucun escompte, réduction, remise, offre ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

5. Frais supplémentaires

En sus de leur prix de vente, il sera dû des frais de transport, d'emballage, de conditionnement.

6. Modalité de paiement

Le règlement des commandes s'effectue soit :

- Par chèque ;
- Carte bancaire ;
- Virement bancaire ;
- Traite directe à 30 jours (uniquement les clients professionnels)

Lors de l'enregistrement de la Commande, le Client devra verser un acompte de 30% du montant global de la facture, le solde devant être payé à réception des Produits.

7. Retard de paiement

En cas de paiement total ou partiel survenant après la date d'échéance mentionnée sur la facture, le Client doit verser à la GLASS GRAVURE une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal français. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

8. Réserve de propriété

Par dérogation à l'article 1583 du Code civil, GLASS GRAVURE reste propriétaire des Produits vendus jusqu'au paiement intégral du prix (encaissement effectif par GLASS GRAVURE). Néanmoins, il est convenu entre les parties que le transfert des risques se produira avec la remise des Produits :

- Au transporteur pour le Client professionnel ;
- En vertu des articles L216-1 alinéa 3 et L216-4 du Code de la consommation : à la livraison ou au contrôle du Produit pour le Client particulier. Ou bien si le Client particulier confie la livraison à un autre transporteur que celui désigné par GLASS GRAVURE, le transfert des risques se fera à la remise des biens au transporteur.

À ce titre, si le client professionnel fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société GLASS GRAVURE se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées. Si une partie du prix a été payé, cette portion du prix restera acquise à GLASS GRAVURE, nonobstant la restitution des Produits, en réparation forfaitaire du préjudice que l'inexécution du contrat par le quelque motif que ce soit est strictement interdite

9. Propriété intellectuelle

Les produits sont la propriété intellectuelle de GLASS GRAVURE. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes C.V.G. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou

utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite

10. Documents transmis destinés à la gravure et à l'impression

GLASS GRAVURE décline toute responsabilité quant au choix du contenu (images et textes) fourni par un Client qui charge le concepteur de la réalisation d'une maquette destinée à l'impression ou la gravure. L'acceptation, par le Client, de la maquette proposée par le concepteur, entraîne sa mise sous presse immédiate sans modification possible et décharge corrélativement le concepteur de toute responsabilité quant aux éventuelles erreurs de contenu. Le Client doit vérifier que les renseignements qu'il fournit lors de la Commande sont complets et conforme, que cela concerne des biens et/ou des services. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement toute erreur par courrier électronique avec confirmation de lecture. GLASS GRAVURE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences qui en découlent.

11. Maquette

Si les éléments de marquage fournis sont trop imprécis et/ou qu'il y a lieu de faire une retouche totale du graphisme, les frais de création seront facturés sur la base d'un montant forfaitaire qui fera l'objet d'un devis à valider par le Client. GLASS GRAVURE utilisera seulement les modèles, maquettes, échantillons, dessins, pour lesquels la mention << MAQUETTE/ Bons à tirer ci-après « B.A.T »>> aura été certifiée et acceptée par le Client. La remise de ce certificat dégage GLASS GRAVURE de toute responsabilité du chef d'erreurs ou d'omissions constatées après l'impression. La couleur pantone sera la plus approchant possible, en fonction du support et de la technique utilisée. GLASS GRAVURE envoie par courrier électronique un B.A.T au format PDF ou JPG qui est soumis à la relecture et validation du Client. Si le B.A.T nécessite des retouches, GLASS GRAVURE offre deux possibilités de modifications gratuites, soit trois maquettes PDF ou JPG au total. S'il est nécessaire de faire des modifications supplémentaires après les trois maquettes proposées, chaque nouvelle maquette sera facturée 30€TTC, en supplément du prix de la commande. Ce montant que GLASS GRAVURE communique au Client est à payer. Chaque BAT non validé en commande vous sera facturé 30€TTC

12. Limitation de responsabilité

GLASS GRAVURE ne supporte qu'une obligation de moyen. GLASS GRAVURE ne saura pas tenue pour responsable d'éventuelles différences de couleurs, de cadrage, ou de netteté entre les visuels (produits et photographies, texte) visibles sur les imprimés sur des supports choisis par le Client. Par ailleurs GLASS GRAVURE décline toute responsabilité concernant la qualité des visuels pouvant être téléchargés ou envoyés par le Client. L'envoi de tels visuels est sous la responsabilité du Client. De plus, dans le cas d'un envoi de visuels par courrier (Chronopost, colissimo, envoir simple), le Client prendra à sa charge le coût d'envoi de ces visuels. GLASS GRAVURE ne saurait être tenue pour responsable d'éventuels préjudices subis avant la prise en charge des visuels par GLASS GRAVURE.

Le prototype B.A.T. sera facturé au Client si celui-ci ne la valide pas sa Commande

13. Devis / commandes

Le client sera informé sur les caractéristiques essentielles du Produit ou du Service. Il vérifiera le devis passé et informera l'entreprise d'éventuelles erreurs. Cette acceptation prendra la forme d'une signature sur le devis ou d'un accord écrit, y compris par courrier électronique avec confirmation de lecture. Toute commande acceptée par GLASS GRAVURE est ferme et ne saurait être résiliée pour quelque cause que ce soit par la seule volonté du Client. Refus de vente envers un consommateur : -demande anormale (comme une quantité démesurée) -du fait d'un comportement inapproprié ou de mauvaise foi du Client ;

- rupture de stock ou défaut d'approvisionnement ;
- interdictions légales

Refus de vente envers un professionnel : GLASS GRAVURE se réserve la possibilité de refuser la Commande dans les cas suivants : -si le professionnel est un mauvais payeur ; -si le produit ne s'adresse qu'au consommateur ; Mauvais service après-vente.

14. Produits et services

GLASS GRAVURE s'engage à honorer la Commande du Client dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'un produit après le passage de la commande, GLASS GRAVURE informera ses Clients et proposera une offre alternative. Vous pourrez également demander l'annulation ou l'échange des produits en rupture de stock sur votre commande en écrivant à : contact@glassgravure.com Les Parties conviennent que les illustrations, ou photo des Produits offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle. La durée de validité de l'Offre des Produits ainsi que leurs prix sont précisées sur le devis soit 30jours, passé ce délai un nouveau devis vous sera envoyé.

15. Réclamations / garanties

GLASS GRAVURE est tenu de deux garanties légales (professionnels et consommateurs)
-La garantie contre les vices cachés aux articles 1641 et suivants du code civil
-La garantie conformément des articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation

16. Livraison / risques

16.1 Livraison
La livraison des Produits se fera soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention du Client ou au lieu indiqué par le Client sur le devis
GLASS GRAVURE fera toute diligence pour livrer dans les meilleurs délais les commandes qu'elle aura acceptées. Le Client a la possibilité de choisir une adresse de livraison différente de celle de facturation, il incombe au Client de fournir une adresse de livraison valide et de signaler des obstacles éventuels à la livraison (escaliers, ascenseurs, portes)

16.2 Réception de la Commande

Lors d'une livraison en cas de colis abimés et des Produits manquantes ou détériorées lors du transport, le Client devra formuler toutes les réserves utiles de façon précise et argumentée sur le bon du transporteur et expliquer quel est le(s) Produit(s) manquant(s) en indiquant sa ou ses référence(s) si le Client la connaît. Dans le cas où le Client se retrouve avec un Produit endommagé : il doit préciser au maximum le type de dégradation, le produit est brisée, enfoncé, rayé et à quel endroit. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé Accusez Réception Article L133-3 du code de la consommation : 3 jours. En cas de refus de prendre le produit commandé GLASS . Les frais de douane incombent à l'acheteur. Le respect de modalités particulières de chargement ou d'expédition particulières que demanderait l'acheteur se fait aux frais et risques de celui-ci.

L'enlèvement des marchandises prêtes à l'expédition doit être effectué sans délai. En cas de communication tardive par l'acheteur de modalités particulières d'expédition ou d'enlèvement, un éventuel retard dans la réception serait imputable au Client. Nous nous réservons, dans ce cas, le droit de procéder à l'expédition ou bien d'entreposer la marchandise, ceci aux risques du Client. Les frais supplémentaires ou les dommages occasionnés sont supportés par le Client, qui doit nous rembourser le cas échéant, sans préjudice de dommages et intérêts éventuellement plus importants.

Si le non-respect ou le retard d'un délai de livraison convenu est dû à un cas de force majeure, à un conflit social, à un incendie, à des obstacles imprévus ou à d'autres obstacles dont GLASS GRAVURE n'est pas responsable, le délai de livraison est prolongé pour la durée de ces événements. Si GLASS GRAVURE est en retard de livraison au moment de la survenance de ces événements, ceci s'applique en conséquence. GLASS GRAVURE informera le Client dès que possible du début et de la fin de ces obstacles dans les cas importants.

Si l'expédition est retardée en raison de circonstances dont le client est responsable, le risque est transféré au Client le jour de la mise à disposition pour l'expédition. A la demande et aux frais du Client, GLASS GRAVURE souscrit une police d'assurance demandée par le Client.

17. Forces majeures

La responsabilité de la société GLASS GRAVURE ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

18. Informatique et liberté

GLASS GRAVURE respecte la vie privée de ses utilisateurs et clients et s'engage à ce que toutes les informations qu'il recueille, en soient considérées comme des informations confidentielles. Les informations recueillies sont traitées par la société GLASS GRAVURE, responsable de traitement pour la gestion de vos demandes, devis, commandes, factures. La collecte des informations du Client est essentielle à la fourniture de nos prestations. Le refus de consentir au traitement de ses données personnelles empêcherait l'exécution de ces prestations. Si le Client a donné son accord les informations personnelles sont conservées pendant la durée légale de conservation et sont destinées aux personnes nécessaires à leur traitement au sein de la société Conformément au Règlement européen sur la protection des données personnelles UE 2016/679 (RGPD), le Client peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'effacement, demander une limitation du traitement, s'y opposer ou en demander la portabilité en contactant : contact@glassgravure.com. Le Client a également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le consentement au traitement des données personnelles étant une obligation du RGPD, avant chaque demande de prestation.

19. droit applicable et compétences

19.1 Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Les litiges relatifs aux présentes conditions générales de vente sont soumis au droit français.

19.2 Compétences

19.2.1 Le Client particulier

Le Client particulier peut recourir à la médiation ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges. L'article R631-3 du Code de la consommation prévoit qu'en cas de contestation sur l'interprétation et/ou l'exécution des présentes Conditions Générales, le Client particulier peut saisir, soit la juridiction du lieu où il demeure au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

19.2.1.1 Service client

En cas de litige avec GLASS GRAVURE, le Client particulier peut adresser une réclamation à l'adresse suivante : GLASS GRAVURE 8chemin du Bressour 16800 SOYAUX

19.2.1.2 Médiation

Depuis le 1^{er} janvier 2016, si les tentatives de résolution du litige n'ont pu aboutir, Le Client particulier peut saisir gratuitement le Médiateur de la consommation dont GLASS GRAVURE relève afin de trouver une solution amiable à l'adresse suivante : CHARENTE MEDIATION - Ordre des Avocats - Palais de Justice - 16000 ANGOULEME

19.2.2 Le Client professionnel

Les litiges entre GLASS GRAVURE et le Client professionnel, sur l'interprétation et/ou l'exécution des présentes Conditions Générales sont de la compétence du Tribunal de commerce d'Angoulême.

19.2.1.1 Service client

En cas de litige avec GLASS GRAVURE, le Client professionnel peut adresser une réclamation à l'adresse suivante : GLASS GRAVURE 8chemin du Bressour 16800 SOYAUX